

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 24 août 2005

N° F051331 - CEMATE/2

et annexe de 5 pages

Matériau présenté par : ALKOR DRAKA
75 Rue Pasteur - BP 30214
60332 LIANCOURT CEDEX

Marque commerciale : 2150

Description sommaire : **Composition globale :**
Feuille de polychlorure de vinyle plastifiée et ignifugée
dans la masse, réalisée par doublage de deux feuilles
de formulation et d'épaisseur identiques
Masse : (625 ± 10 %) g/m²
Epaisseur : (0,42 ± 10 %) mm
Coloris : Blanc/Noir

Rapport d'essai : N° F051331 - CEMATE/2 du 24 août 2005

Nature des essais : Essais au brûleur électrique, essais de propagation de
la flamme.

Classement : **M1**

Durabilité du classement (annexe 22) : NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° F051331 - CEMATE/2 annexé.

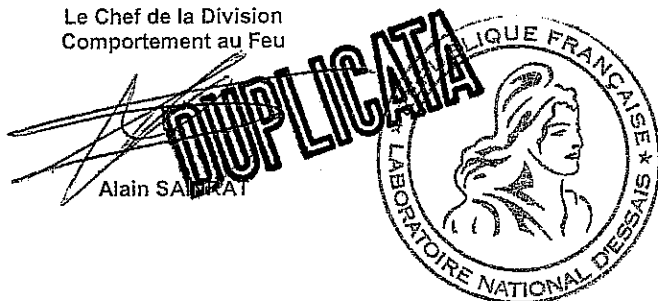
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.

Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Nota : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent Procès-verbal de classement ou de l'ensemble Procès-Verbal et rapport annexé.

Trappes, le 24 août 2005

Le Chef de la Division
Comportement au Feu



La Responsable Technique



Catherine BASSI